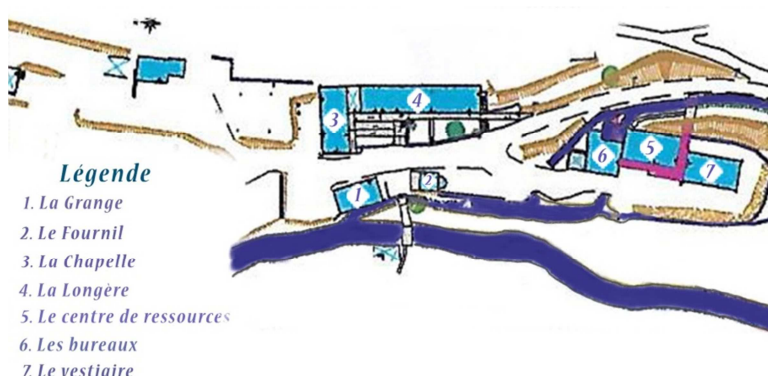


# Fiche pré-diagnostic énergétique du site du Palacret

## Les bâtiments et les usages



Taux d'occupation hebdomadaire	> 75%	Entre 30 et 75%	< 30%
La grange			X
Le fournil			X
La chapelle			X
La longère			X
Le centre de ressources	X		
Les bureaux	X		
Le vestiaire		X	

## Le site en quelques chiffres

### Données historiques :

**2002** : achat du site par la Communauté de Communes du Pays de Bégard,

**2008/2009** : rénovation/réhabilitation des bâtiments.

### Données surfaciques :

Surface totale : proche de **700 m<sup>2</sup>**.

Bâtiments	Surfaces en m <sup>2</sup>
La grange	144
Le fournil	13
La chapelle	79
La longère	230
Le centre de ressources	112
Les bureaux	72
Le vestiaire (zone chauffée uniquement)	49

### Données énergétiques :

(Moyenne des 3 dernières années)

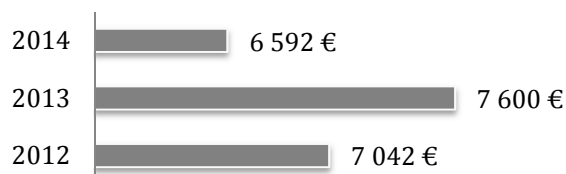
Prix du kWh d'électricité compris abonnement :

**14,7 cts d'euros**

Facture d'électricité du site :

**7 078 euros/an**

Evolution de la facture énergétique annuelle :



Consommation d'énergie en énergie finale :

**82 000 kwhef/an**

Consommation d'énergie en énergie primaire :

**161 000 kwhep/an**

Emission de CO<sub>2</sub> associée au consommation énergétique :

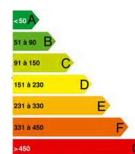
**23,4 tonnes/an**

Indicateur énergétique (avec 700 m<sup>2</sup>)\* :

**230 kWh/m<sup>2</sup>.an**

Consommation d'eau (année de référence 2013) :

**257 m<sup>3</sup>**



(\* ) Attention : l'occupation des bâtiments n'est pas homogène/régulière, le ratio n'est pas représentatif du niveau de la qualité énergétique des bâtiments du site du Palacret.

## Les atouts et faiblesses

### Les + :

- Protection contre les vents (fond de vallée, relief),
- Patrimoine ancien (présence de bâti pierre + terre : inertie...),
- Consommation de bois énergie (chaudière bois bûche),

### Les - :

- Site humide (présence d'eau souterraine et en surface, site sujet à inondations),
- Nombreux masques lointains (forêts, arbres...),
- Peu de façades exposées Sud (faibles apports gratuits),
- Diversité d'occupation et de traitement de l'enveloppe thermique des bâtiments,
- Utilisation du chauffage électrique pour les zones les plus occupées,
- Pas de sous-comptage présent sur le site (quel bâtiment consomme quoi ?).

## Les préconisations

### Management :

- Tenir à jour un planning d'occupation des zones avec une occupation hebdomadaire faible (mieux connaître le lien usage/consommation),
- Mettre en place un suivi des consommations pour les prochaines années (énergie : électricité + bois, et eau),
- Tenir informé les utilisateurs sur la consommation énergétique du site et des bâtiments,
- Construire un plan pluriannuel d'actions sur le site (vue d'ensemble des travaux d'améliorations énergétiques et autres).

### Bâtiments :

- Diminuer les risques d'exposition à l'humidité des différents bâtiments (mur longère, toiture chaufferie...),
- Prioriser les actions d'améliorations énergétiques sur les bâtiments les plus utilisés/les plus consommateurs (centre de ressources, bureaux et vestiaires) via le plan pluriannuel,
- La zone vestiaire présente une occupation diverse (repos, repas et vestiaire), favoriser les travaux sur ce bâtiment afin de le rendre plus « confortable » et moins « énergivore » auprès des utilisateurs,
- Favoriser l'utilisation de matériaux adaptés aux spécificités du fonctionnement hygrothermique du bâti ancien présent sur le site.

### Equipements :

- Installer des compteurs (énergie et eau) sur les parties à faible occupation,
- Améliorer la gestion des périodes de chauffes pour les bâtiments occupées ponctuellement (régulation/programmation, chargement manuel de la chaudière bois pour les différentes occupations, week-end...),
- Favoriser l'utilisation du bois énergie pour le chauffage des bâtiments et en parallèle diminuer la demande en électricité pour le chauffage des bâtiments.